



Une expérience d'habitat intergénérationnel : le Chemin bleu

Le Chemin bleu est une petite unité de vie, établissement de type logement-foyer, qui permet de loger personnes âgées et étudiants. Florence Alicot, qui a participé au montage du projet, présente cette forme d'habitat.

Dans le quartier Perrache à Lyon, rien ne distingue le n° 67 de la rue Smith de ses voisins. Un immeuble comme un autre, un petit bar en rez-de-chaussée et la batterie de boîtes aux lettres dans la porte en bois franchie. Une seconde porte vitrée ouvrant sur un large couloir pastel laisse pourtant deviner un espace habité, éclairé naturellement par une verrière, où une cour ouverte sépare hier les deux corps de bâtiments. C'est le lieu de vie commun aux locataires âgés et aux locataires étudiants de l'immeuble dans lequel se partagent des moments, des repas, des histoires de vie, des visites familiales et amicales et sûrement quelques secrets. Une grande pièce cuisine au centre de toutes les circulations.

À l'entrée, quelques carreaux de faïence décorée annoncent la couleur, « le Chemin bleu », nom de baptême du lieu choisi par ses habitants, « *bleu pour la couleur dominante des structures métalliques et celle du dernier chemin qui relie la terre au ciel* ». C'est là qu'ont élu domicile treize personnes âgées du quartier qui pour des raisons diverses ne veulent ou ne peuvent plus vivre seules à domicile et cinq jeunes étudiants à la recherche d'un logement, d'un revenu et d'une expérience de vie et de travail.

Sur l'initiative de l'association rhodanienne pour le développement de l'action sociale (ARDAS), prestataire des services d'aide à domicile aux personnes âgées du 2^e arrondissement, le Chemin bleu répond de manière originale aux besoins d'accompagnement du grand âge.

Ici tout se joue dans la proximité et la continuité des liens acquis et des lieux connus, dans l'ouverture, la mixité et l'intégration, dans l'autonomie et la sécurité : un lieu à **taille humaine** dans lequel chacun est connu et reconnu, des petits logements individuels pour rester indépendant, pour recevoir sa famille et ses amis, pour continuer à faire ses choix personnels (l'un d'entre eux est réservé à l'accueil temporaire pour passer une période difficile et retourner chez soi) ; des services connus, ceux qui continuent d'intervenir comme auparavant, aide à domicile, infirmière, kinésithérapeute, médecin et ceux qui les complètent au sein du Chemin bleu, une responsable, trois « maîtresses de maison » qui coordonnent, cuisinent, écoutent, animent, et les cinq étudiants qui se relaient à tour de rôle les soirs de la semaine et les week-ends. Un espace collectif permet de partager, d'être ensemble de manière **conviviale** et de trouver l'aide et le soutien nécessaires, chacun selon ses besoins.

Le Chemin bleu réunit les conditions pour vivre une vieillesse au milieu de tous, là où l'on a construit ses repères, ses relations, dans le respect de ses choix et à l'écoute des besoins singuliers. Il fait le pari que vivre ensemble dans la réciprocité des échanges, des services et des soutiens attendus est possible.

Les familles sont écoutées, soutenues à l'occasion d'une réunion régulière mais aussi invitées à participer et à exercer le rôle et les responsabilités qui leur reviennent. Les praticiens libéraux gardent leur clientèle et interviennent en concertation avec le personnel ; cette volonté de conserver les liens d'interdépendance renvoie au souci de cohésion sociale sur un territoire. Les jeunes signent leur premier contrat de travail souvent si difficile

à obtenir et acquièrent une expérience professionnelle mais aussi de partage avec une génération dont ils sont souvent coupés. Les personnes âgées vivent dans le respect de leur autonomie, en **sécurité**, chez elles et dans un lieu vivant et animé par ces multiples présences.

Le Chemin bleu « ne prend pas en charge », il accompagne et d'une certaine manière permet que tous, jeunes, vieux, familles, personnel, intervenants extérieurs professionnels et amicaux, s'accompagnent.

Le Chemin bleu est un établissement social de type logement-foyer au sens de la loi de 1975 et est agréé à l'aide sociale. Les locataires bénéficient de l'APL et des mêmes conditions d'attribution et de financement des services qu'à domicile. ■

Florence ALICOT

MONTAGE FINANCIER

Coût total TTC : 6 221 106 F (8 400 F/m² utile)

Charge foncière : 1 637 656 F

Travaux et honoraires : 4 423 094 F

Révisions de prix : 160 356 F

Financement

• Prêts

PLA CDC : 3 990 000 F

Caisse AVA : 240 000 F

• Subventions

État PLA : 639 400 F

Conseil régional : 700 000 (palmarès de l'innovation 1995)

Conseil général PLA : 31 706 F

Caisses de retraite : 620 000 F

Mobilier : 500 000 F

Subvention 500 000 F (Fondation de France, Fondation caisse d'épargne, caisses de retraite)

Contact : Françoise JOUIS, association ARDAS

32, cours Bayard 69002 Lyon

tél. : 04 78 37 24 12 - fax : 04 72 56 08 91